****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-quatrième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République Arabe d’Egypte**

(Genève, le 13 novembre 2019 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 55 secondes

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation de haut niveau de la République Arabe d’Egypte.

La délégation du Mali salue les progrès notables enregistrés par l’Egypte en matière de droits économiques, sociaux, culturels et cultuels et se félicite du lancement, en 2015, des stratégies nationales de lutte contre la violence à l’égard des femmes, les mutilations génitales et les mariages précoces, et ce, en droite ligne des recommandations formulées par le Mali lors du 2ème cycle de l’EPU.

Nous apprécions par ailleurs les efforts soutenus du Gouvernement égyptien visant à créer le meilleur équilibre possible entre l’exigence de respecter et de protéger les droits de l’Homme et l’impérieuse nécessité de mener une lutte implacable contre le terrorisme et l’extrémisme violent.

Le Mali souhaite plein succès à l’Egypte à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.

Nous encourageons l’Egypte à amplifier les progrès ainsi réalisés et à renforcer sa coopération avec les mécanismes régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits de l’Homme.